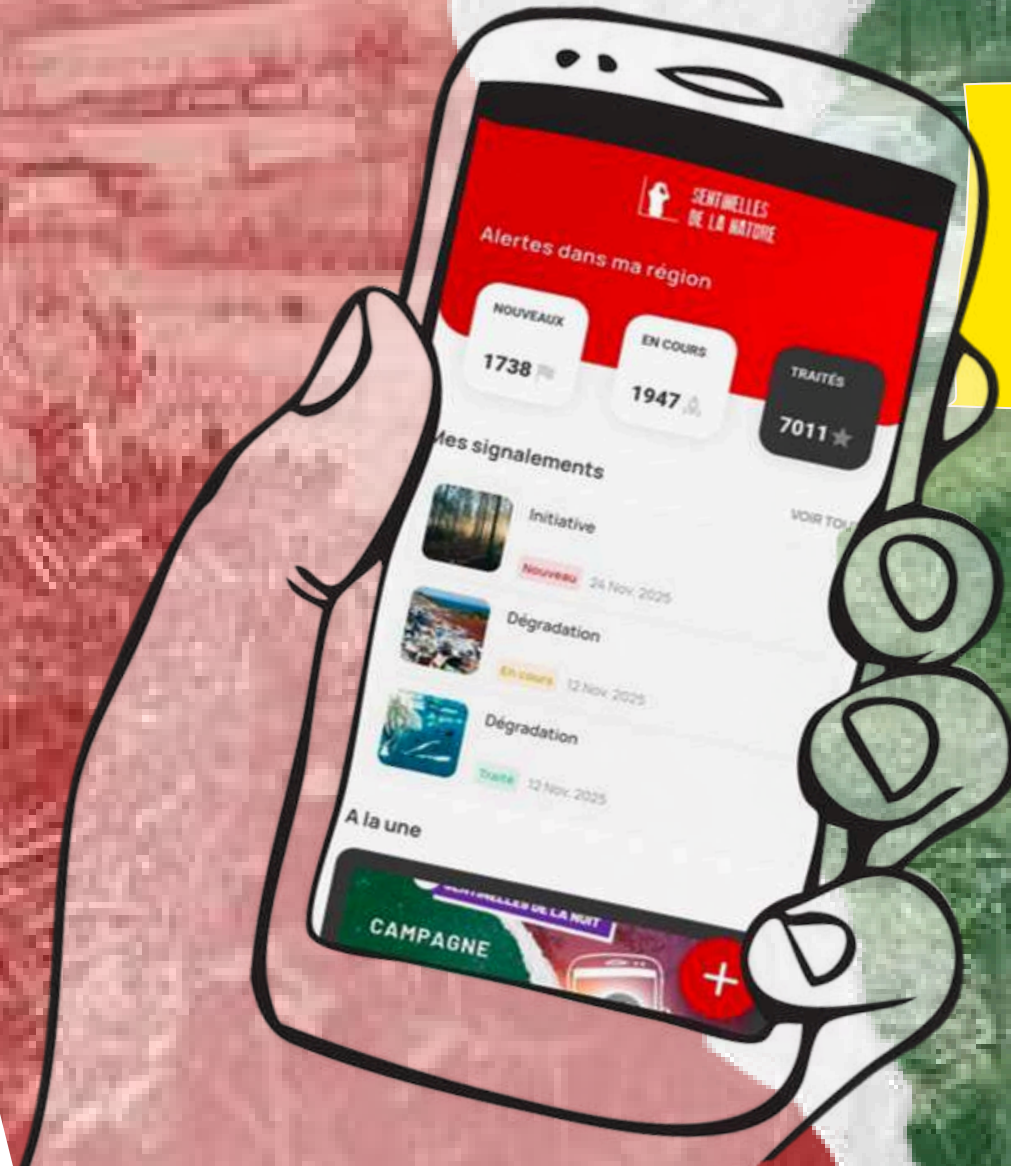




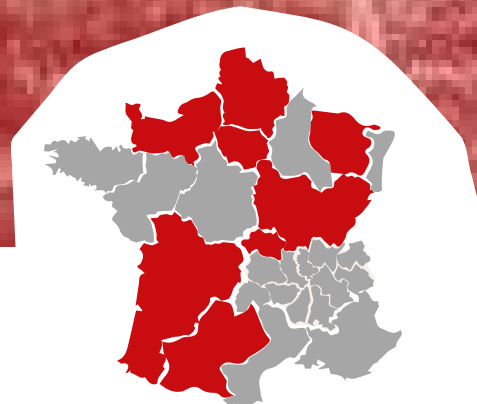
SENTINELLES DE LA HAIE



**MOBILISONS-NOUS
POUR LES HAIES !**

Du 2 mars au 2 mai 2026

WEBINAIRE DE LANCEMENT



**SENTINELLES
DE LA NATURE**

Partagez en quelques clics
les **dégradations** ou **initiatives favorables**
à l'environnement sur votre territoire

WWW.SENTINELLESDELANATURE.FR





BIENVENUE SUR LE WEBINAIRE DE LANCEMENT

SENTINELLES DE LA HAIE !

Vous êtes nombreux (merci beaucoup !) – vos micros ont donc été coupés pour le bon déroulé du webinaire





Nous vous proposons de poser vos questions dans le chat et de faire un rapide retour à chaque partie.

Nous tâcherons de répondre à toutes vos questions à la fin du webinaire

Merci et bon webinaire à tous !



DÉROULÉ DU WEBINAIRE

-  1 – Les enjeux de la haie
-  2 – La campagne Sentinelles de la Haie 2026
-  3 – Utiliser le kit Sentinelles de la Haie
-  4 – Questions-réponses avec les participant.es



1 – LES ENJEUX DE LA HAIE

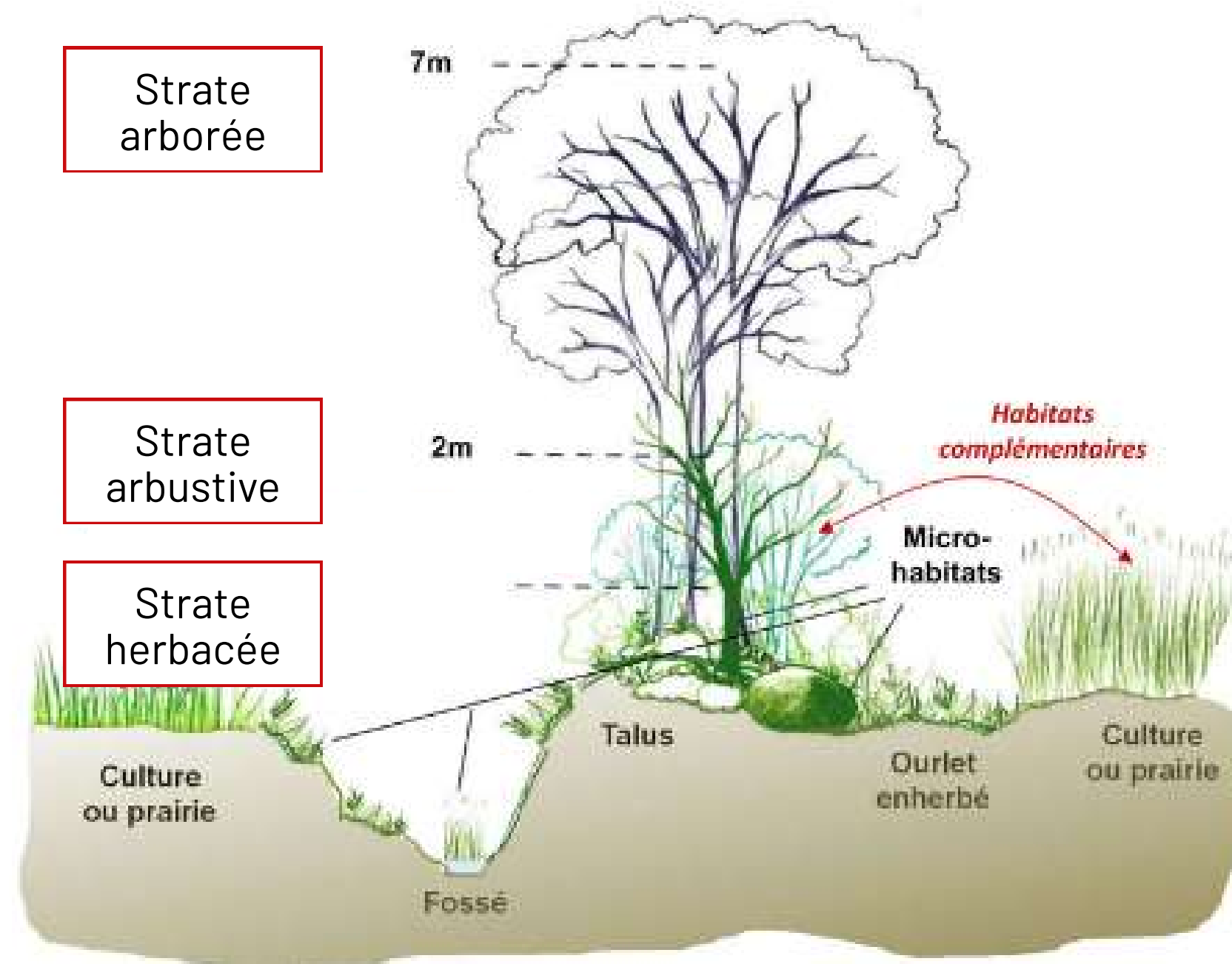
LES ENJEUX DE LA HAIE



Bocage du Boulonnais (62)



Bocage à maille irrégulière à l'Est de Granville (50)



LES ENJEUX DE LA HAIE

Arbre de haut-jet



Chêne vert © Arbres et Paysages d'Autan

Têtard



Alignement de saules têtards récemment taillées © AAAT

Taillis



Haie monospécifique de frênes en taillis simple, Poitou-Charentes. © Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine



Cépée



Frênes têtards de l'Aveyron © Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron



LES ENJEUX DE LA HAIE

BÉNÉFICES DE LA HAIE

- **Pour la régulation du climat** : ombre (protège les animaux), fraîcheur (îlot de fraîcheur en ville), humidité, effet brise-vent
- **Pour les sols** : limite l'érosion et le dessèchement, stabilise, contribue au maintien de la fertilité des sols et toute la vie qui s'y trouve
- **Pour le cycle de l'eau** : atténue le ruissellement, contribue à la recharge des nappes, atténue les pics de crue et les sécheresses estivales, filtre l'eau
- **Pour la biodiversité** : abrite de nombreuses espèces dont pollinisateurs, et auxiliaires des cultures, relie les habitats [Guide Sentinelles du Bocage](#)

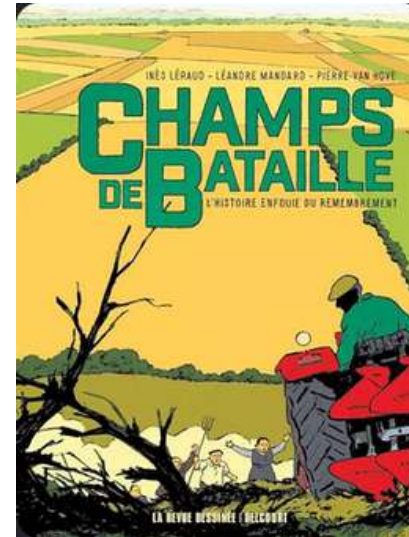


LES ENJEUX AUTOUR DES HAIES

LA DISPARITION MASSIVE DES HAIES

Apogée des haies au 18-19^e siècle :

- Pour affirmer la propriété
- Pour protéger les cultures /contenir les troupeaux
- Pour l'énergie



Depuis les années 1950 : Remembrement
 → transformation profonde des campagnes françaises
 → regroupement des parcelles
 → disparitions massives des haies et talus
 → objectif de productivité en facilitant la mécanisation

Exemple de disparition de plusieurs linéaires de haies à Bassillac et Auberoche, à côté de Périgueux (24)



1960



2005



2021

Pour aller plus loin : podcast de France culture – [Pourquoi les haies ont-elles disparues des campagnes ?](#)

LES ENJEUX AUTOUR DES HAIES

LA DISPARITION MASSIVE DES HAIES

Pacte en faveur de la Haie - 2024 : objectif d'un gain net de 50 000 km de haies d'ici 2030

Le rythme de disparition annuelle a + que doublé depuis 2017

Perte de 23 500 km/an de haies entre 2017 et 2021

80% du linéaire en mauvais état

Source : [rapport CGAAER "La haie, levier de la planification écologique", 2023](#)

Réduction du linéaire de haies :

- Poursuite de l'évolution du foncier, de la **spécialisation** des fermes et la **technicisation** de l'agriculture
- La haie est vue comme une **charge** (plantation, entretien) qui n'apporte aucun **bénéfice**
- Manque d'**argent** ou de **temps** pour entretenir une haie
- Perte de **savoir-faire** quant à la gestion des haies

LA RÉGLEMENTATION AUTOUR DES HAIES

ETAT DES LIEUX



Article 544 code civil
Chacun fait ce qu'il veut de sa
haie, dans la limite de ce qui
est autorisé par la loi.

Plusieurs réglementations peuvent
s'appliquer pour protéger certaines
haies, pour des motifs différents.

LA RÉGLEMENTATION PROTÉGEANT LES HAIES

LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

- **La protection et la gestion durable des haies** (Articles L. 412-21 à L. 412-28 C.env)
- **Habitat d'espèces protégées** : L. 411-2 C.env
- Haie classée/inscrite au titre du **patrimoine naturel** : L. 341-1 et suivants C.env
- APPB (arrêté préfectoral de **protection de biotope**) : R. 411-15 C.env
- Site **Natura 2000** bénéficiant d'une charte : L. 414-4 C.env
- Règlement de **SAGE** : L. 212-5-2 C.env
- Plan de protection des **risques inondations** : L. 562-1 et suivants C.env
- **Alignement d'arbre** : L. 350-3 C.env



LA RÉGLEMENTATION PROTÉGEANT LES HAIES

LE CODE DE L'URBANISME

Protection au PLU

- **EBC** : espace boisé classé (L. 113-1 C.urba)
- **EPP** : élément paysager à protéger (L. 151-23 C.urba)
- **ECC** : espace de continuité écologique (R. 151-43 C.urba)
- **OAP** : orientation d'aménagement du paysage (R. 151-6 C.urba)
- **Zonage** (N, Np, Ap, etc)



LA RÉGLEMENTATION PROTÉGEANT LES HAIES

LE CODE RURAL

Protections au code rural

- **La Politique agricole commune** : concerne les haies déclarées à la PAC, on y trouve deux corps de règles, BCAE et MAEC
- **Chemin rural** (L. 161-5 et D. 161-14 C.rural) : interdiction de nuire aux haies constitutives d'un chemin rural (bord de chemin)



Couche Géoportail mis à jour en 2024 : ["haies linéaires"](#).
Comporte des données du RPG et de BD Topo





2 – LA CAMPAGNE SENTINELLES DE LA HAIE 2026

SENTINELLES DE LA HAIE

UNE ACTION SENTINELLES DE LA NATURE



SENTINELLES DE LA NATURE

Sentinelles de la nature c'est :

- Un **site internet** et une **application mobile** : sentinellesdelanature.fr



- Un **outil de veille écologique** qui permet aux citoyen.nes d'alerter les associations de terrain et de valoriser des actions favorables

- Un **outil de sensibilisation** et d'éducation à l'environnement, notamment à travers la formation et les campagnes
- Une **action citoyenne** : Charte de l'environnement art 2 : "Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement"

SENTINELLES DE LA NATURE

Carte participative des dégradations ou des initiatives favorables à l'environnement

Espace Sentinelle

CONSULTER SIGNALER CAMPAGNES ACTUALITÉS DOCUMENTATION LE PROJET

France Nature Environnement
2 Rue de la Clôture

Site internet
Faire un don
Espace signalement
Actualités Sentinelle

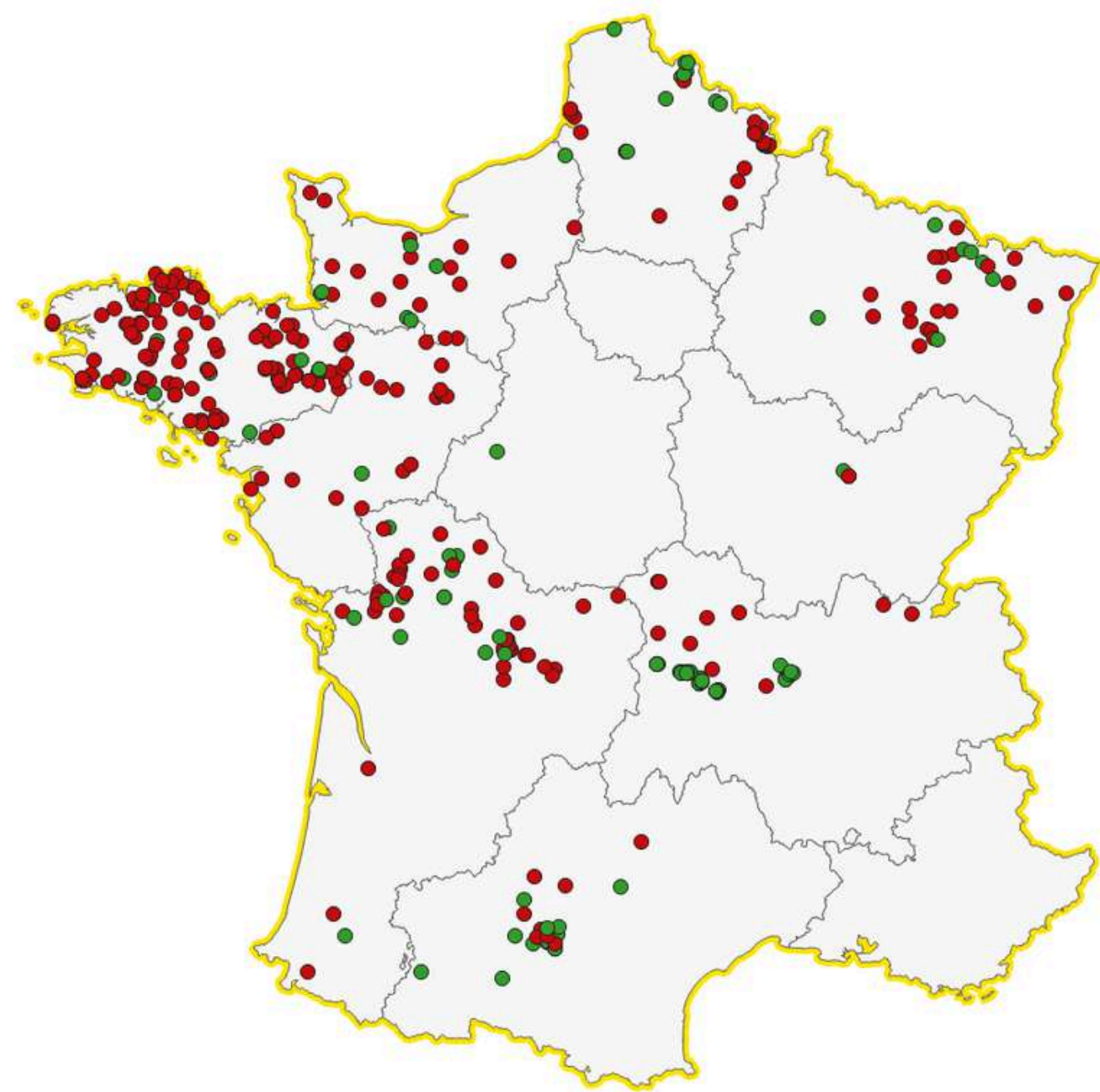
4 129 Alertes publiées
593 Initiatives publiées
6 798 actions réalisées
19 986 citoyens sentinelles

SIGNALER Agissez sur votre territoire

BILAN DE SENTINELLES DE LA HAIE

Une campagne inter-régionale

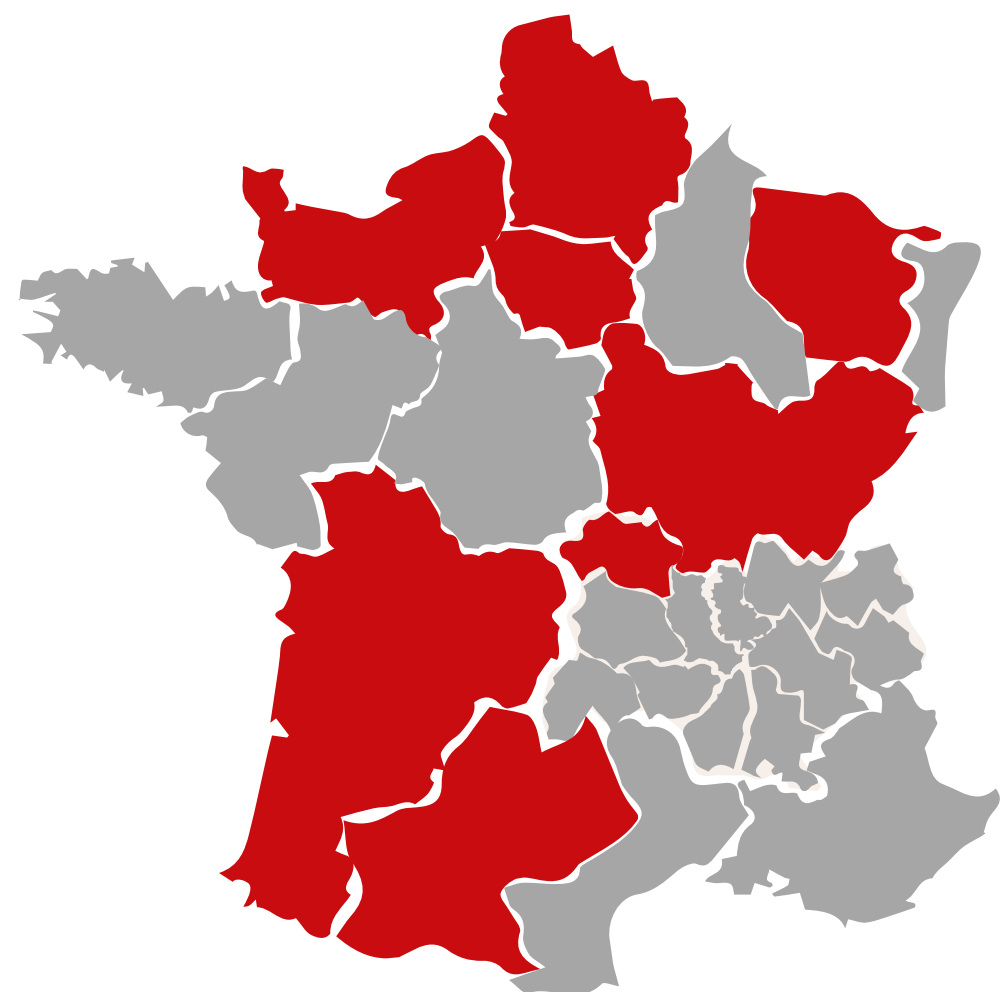
Une opération de recensement



**395 contributions depuis
que la campagne existe
en 2023**

DONT 120 POSITIVES !

UNE CAMPAGNE INTER-RÉGIONALE



Territoires participants :

Allier
Bourgogne Franche-Comté
Hauts-de-France
Île-de-France
Lorraine
Normandie
Nouvelle-Aquitaine
Occitanie Pyrénées

Si vous êtes sur un territoire qui ne participe pas à la campagne, vous pouvez toujours indiquer une action positive ou alerter sur une dégradation

SENTINELLES DE LA HAIE 2026

LES OBJECTIFS DES SIGNALEMENTS



Sensibiliser les élus, les techniciens, les agriculteurs, les particuliers à l'importance de la préservation des haies



Faire l'**état des lieux** des initiatives favorables et atteintes causées aux haies



Initiatives favorables

Valoriser les initiatives favorables aux haies, pour montrer la mobilisation citoyenne, recenser les structures actives, inspirer les acteurs privés et publics à agir



Dégradations

Montrer l'ampleur des atteintes causées aux haies à une période où la taille est déconseillée

Accompagner les Sentinelles pour remédier aux atteintes, **transmettre l'information** aux acteurs compétents (DDT, OFB, etc)

SENTINELLES DE LA HAIE 2026

CRÉER UNE ALERTE SUR SENTINELLES



Initiative favorable à
l'environnement

- 1 **Connectez-vous** à votre espace Sentinelles de la Nature (ou créez en un) sur le site internet ou l'application
- 2 Sur l'application, faites un **signalement "dégradation"** ou **"initiative favorable"** en cliquant sur le bouton **+ rouge**.
Sur ordinateur, cliquez sur "**Campagnes**" puis "**Sentinelles de la Haie**".
- 3 Cliquez sur le bouton "**Signaler une initiative favorable**" ou "**Signaler une dégradation**"
- 4 Remplissez le formulaire



Dégradation
environnementale

Retrouvez ici un **tutoriel vidéo** pour faire une observation sur Sentinelles →



INITIATIVES FAVORABLES

LE CONTENU D'UNE INITIATIVE FAVORABLE

- Décrire l'action positive : initiatives portées par les agriculteurs, les associations, les citoyen.ne.s, les agriculteur.rice.s et les collectivités.
- L'action peut s'être déroulée l'année dernière, se dérouler en ce moment, ou être à venir

Éléments nécessaires pour publier :

- **Photos** de l'action
- **Type d'action** : mesures de protection et progression des haies, plan de gestion exemplaire, chantier de plantation, inventaires...
- **Dates clés** du projet
- **Localisation**

Point de vigilance :
pour les photos, vérifiez au préalable que vous disposez des droits de l'utiliser, ou que vous avez crédité l'auteur.ice de la photo

DÉGRADATIONS DE L'ENVIRONNEMENT

LE CONTENU D'UNE DÉGRADATION

Peut concerner : haies isolées, ripisylves, alignements d'arbres, haie de bord de route, haie de bord de voie ferré, haie de bord de champs, haies sous les réseaux électriques et téléphoniques.

Eléments nécessaires pour publier :

- **Photos** de l'action
- **Type de dégradation environnementale** : arrachage de la haie, destruction du talus, coupe ou taille en pleine nidification, etc
- Une estimation du linéaire de haie
- **Dates** de l'atteinte
- **Localisation précise**



Puttelange-aux-Lacs (Moselle) le 10/05/23

Destruction d'une haie bordant l'étang de Diefenbach en période de nidification.

Espèces présentes : Linotte mélodieuse et Verdier d'Europe

Source : <https://www.sentinelledelanature.fr/alerte/>

DÉGRADATIONS DE L'ENVIRONNEMENT

LE CONTENU D'UNE DÉGRADATION

Peut concerner : haies isolées, ripisylves, alignements d'arbres, haie de bord de route, haie de bord de voie ferré, haie de bord de champs, haies sous les réseaux électriques et téléphoniques.

Éléments nécessaires pour publier :

- **Photos** de l'action
- **Type de dégradation environnementale** : arrachage de la haie, destruction du talus, coupe ou taille en pleine nidification, etc
- Une estimation du linéaire de haie
- **Dates** de l'atteinte
- **Localisation précise**



Destruction d'une haie classée élément paysager à protéger par le PLU

Thouars (Deux-Sèvres) le 17/06/23



3 – UTILISER LE KIT SENTINELLES DE LA HAIE 2026

PRÉSENTATION DU KIT 2026



Découvrons ensemble le KIT sentinelles de la haie :



Modèle de courriers



Fiches de vulgarisation de la réglementation



Tutoriels (Géoportail, Géoportail de l'urbanisme ...)

SENTINELLES DE LA HAIE

MOBILISONS-NOUS POUR LES HAIES !
Du 3 mars au 3 mai 2026

- Rendez vous sur www.sentinellesdelanature.fr et créez un compte
- Si vous êtes sur le site, cliquez sur l'onglet **Campagnes**, puis sélectionnez **Sentinelles de la Haie**
- Vous pouvez alors renseigner une **Initiative favorable** ou une **dégradation**
- Remplissez le formulaire en précisant
 - Localisation précise
 - Photo
 - Type de signalement
 - Longueur estimée
 - Date

Un arrachage de la haie, une destruction du talus, une coupe ou un élagage au printemps

Un chantier naturel, une gestion agricole exemplaire, une plantation, une protection des haies ou autres actions positives qui a eu lieu dans les 6 derniers mois

Partagez en quelques clics les dégradations ou initiatives favorables à l'environnement sur votre territoire

SENTINELLES DE LA NATURE | WWW.SENTINELLESDELANATURE.FR | FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Tract de présentation de la campagne

SENTINELLES DE LA HAIE

Ma haie, mon écran de verdure... mais pas seulement !

Ma haie me protège des regards indiscrets quand je suis dans mon jardin, crée un décor naturel et m'apporte ombre et fraîcheur. **Mais elle sert aussi d'habitat à de nombreuses espèces sauvages.** Le merle noir affectionne les haies pour y faire son nid mais aussi le rouge-gorge, la fauvette à tête noire. Les insectes l'apprécient pour butiner. Les chauves-souris chassent les moustiques et autres insectes le long des haies. Les hérissons trouvent refuge au pied des haies pour peu qu'elles soient suffisamment larges.

Quand tailler ma haie ?

Dès les beaux jours, j'ai envie de me mettre à jardiner pour redonner à mon jardin toute sa beauté en faisant un grand nettoyage de printemps. Mais, à cette période, les animaux s'activent eux aussi à construire leur nid. Si j'entreprends de tailler ma haie à ce moment-là, le dérangement va les dissuader de s'installer. Plus tard, quand les nids sont construits et occupés, la taille peut les détruire ou contraindre les adultes à abandonner leurs œufs ou leurs petits. D'autre part, si le nid n'est plus assez caché, les petits sont exposés aux prédateurs comme les pies.

Que dit la loi ?

En tant que particulier, il n'y a pas d'obligation légale de dates pour tailler sa haie. L'interdiction formelle de taille du 16 mars au 15 août ne concerne que les haies déclarées à la PAC par des agriculteurs et agricultrices. En contrepartie des subventions, des engagements sont pris pour protéger l'environnement. Mais il est judicieux de suivre les mêmes dates si l'on est sensible à la nature et même de **respecter une période de tranquillité qui va de début mars à début septembre.** Ceci est valable aussi pour l'élagage des arbres.

Certaines mairies peuvent avoir mis en place une réglementation locale de protection des haies. N'hésitez pas à vous informer auprès de votre mairie.

Par ailleurs, au titre de l'article L415-3 du code de l'environnement, détruire le nid ou l'habitat d'une espèce protégée (comme les rouges-gorges...) constitue un délit.

Alors quelle est la bonne saison pour la taille des haies ? A l'automne ou en hiver (en dehors des périodes de gel) quand le végétal et les animaux sont au repos.

Tract de sensibilisation à la haie



Merci pour votre attention !



Contacts par territoire

Allier : Michelle Petit allier@fne-aura.org

Bourgogne Franche-Comté : Mathias Perodeau chargedeprojet@fne-bfc.fr

Nouvelle-Aquitaine : Jules Boisseau sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr

Occitanie Pyrénées : Maïlys Moreau m.moreau@fne-op.fr

Hauts-de-France : Perrine Dereux sentinelle@fne-hautsdefrance.fr

Normandie : Naomie Maréchal sentinelle@fne-normandie.fr

Ile-de-France : Maxime Colin sentinelles@fne-idf.fr

Lorraine : contact@lorrainenatureenvironnement.fr

A NOTER DANS VOTRE AGENDA !

- Jeudi **5 mars** – 17h30-19h – Webinaire « Les haies et le droit (à jour réforme LOA) », sur la protection juridique des haies
- Mardi **17 mars** – 17h30-18h30 : Gestion durable des haies : entretien et exploitation ([Prom'Haie](#))
- Jeudi **19 mars** – 18h30-19h30 : Des haies pour les oiseaux ([GODS](#))



Et de prochaines dates à venir

Pour vous inscrire : <https://framaforms.org/campagne-sentinelles-de-la-haie-inscription-aux-webinaires-1741097099>



4 – ECHANGES SUR L'ACTION

Des questions ?

